



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo

MAI

1^{re} édition

à

vélo

Adopter le vélo pour la vie !

Mai à vélo

3^e lancement de l'aide à
l'achat vélo de la CACL

La balade à vélo du
samedi 25 mai 2024

Le Plan Vélo de la
CACL



La CACL lance sa 1^{re} édition de Mai à vélo !

Dans le cadre de l'évènement national Mai à vélo qui a lieu chaque mois de mai depuis 2021 en France hexagonale et ultramarine, la CACL, présidée par Serge SMOCK, dédie la semaine du 20 mai 2024 au vélo sur son territoire.

Les évènements prévus ont pour but de célébrer le vélo et sa pratique au quotidien en mettant en lumière les dispositifs mis en place pour promouvoir la mobilité douce :

- le **lancement de la 3^e édition de l'aide à l'achat vélo**, marqué par la signature de la convention avec les vélocistes partenaires le jeudi 23 mai 2024 à 11h au siège de la CACL
- l'**organisation d'une balade à vélo au bourg de Matoury**, ouverte à tous sur inscription, le samedi 25 mai dès 8h, en partenariat avec l'association Ranjé To Bisiklèt.



MAI
à vélo

EST UN COLLECTIF
DE 14 ORGANISATIONS :
MAIAVELO.FR/COLLECTIF

Partenaires





L'aide à l'achat est de retour !

Le Président de la CACL et les conseillers communautaires de la commission Mobilité ont souhaité lancer un dispositif d'aide à l'acquisition de vélo afin de répondre aux grands enjeux de la mobilité notamment économiques et écologiques.



La 3^e édition de l'aide à l'achat sera lancée le **samedi 25 mai 2024**. Les habitants du territoire de la CACL pourront bénéficier d'une prime pour l'achat d'un vélo neuf chez un vélociste agréé. Cette aide sera accordée dans la limite des crédits budgétaires réservés pour l'année en cours soit 160 000€ pour l'année 2024.

Plus de **1 285 vélos** ont été subventionnés depuis le lancement de cette aide en 2022.

À travers cette opération, les élus de l'Agglo ont aussi souhaité soutenir les vélocistes du territoire impactés économiquement par la crise économique liée à la pandémie COVID-19.

Quel est le montant de l'aide ?

Type de vélo	Prix moyen d'achat	Montant aide
Vélo classique enfant	200 €	100 €
Vélo classique adulte	450 €	300 €
Vélo à assistance électrique	2 000 €	600 €
Vélo cargo, longtail	4 000 €	1 000 €

Pour qui ?

Cette aide s'adresse aux particuliers résidant sur le territoire de la CACL, sans limite d'âge et sans conditions de ressources pour l'achat d'un vélo neuf auprès des vélocistes partenaires de l'opération.

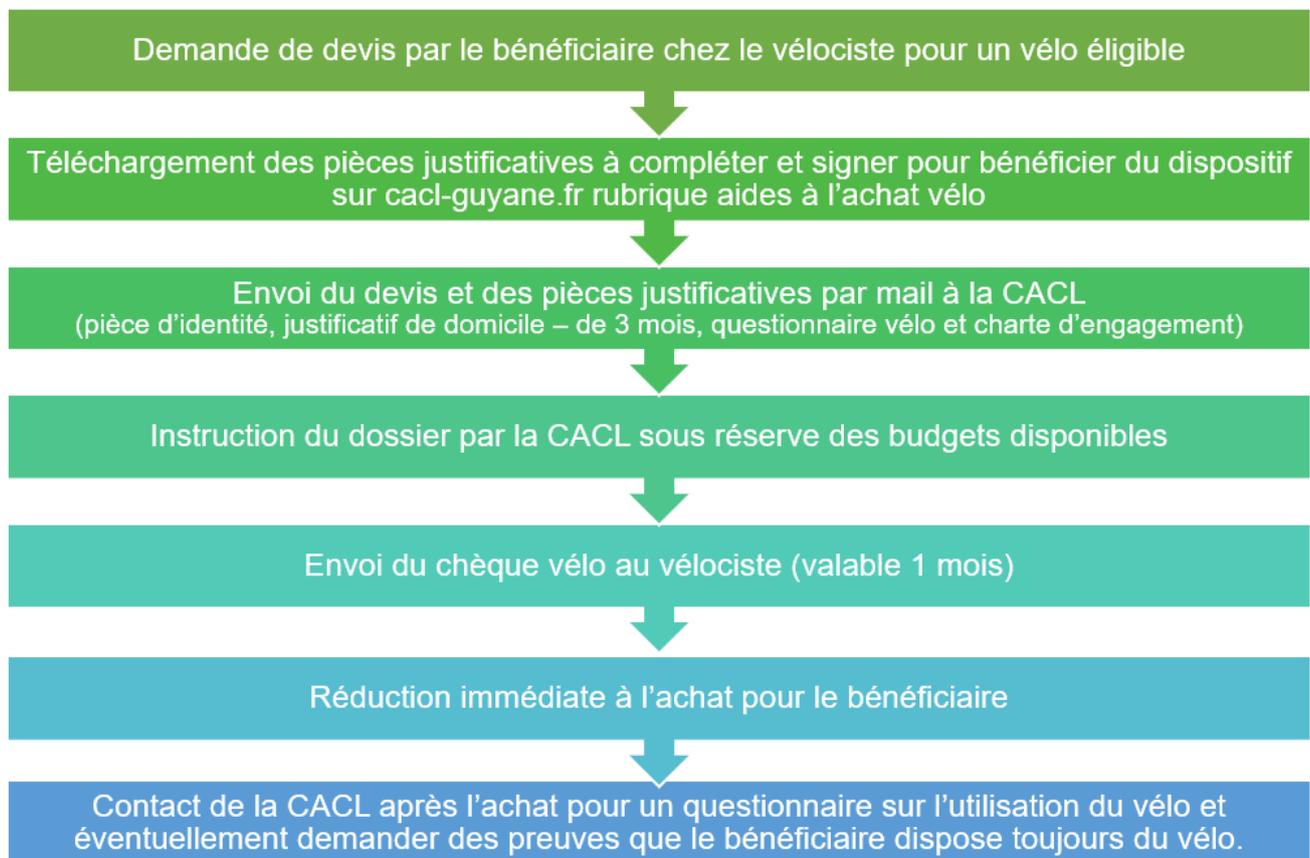
Une demande d'aide peut être sollicitée pour plusieurs membres d'un même foyer. L'aide est limitée à 1 vélo par personne. Si la demande d'aide concerne un vélo enfant, la demande doit être faite par le parent en indiquant le nom de l'enfant concerné.



Comment bénéficier de l'aide ?

Pour bénéficier de cette aide, les ménages devront respecter les modalités suivantes :

- Les bénéficiaires doivent obligatoirement habiter l'une des six communes (Cayenne, Macouria, Matoury, Montsinéry-Tonnégrande, Rémire-Montjoly, Roura) de la CACL
- L'aide est attribuée uniquement pour l'achat de vélos neufs
- La revente du vélo est interdite durant l'année qui suit l'acquisition, sous peine de devoir restituer l'aide à la CACL
- Pour l'édition 2024, ne pas avoir bénéficié de l'aide en 2022 et 2023
- Les bénéficiaires s'engagent à faire un usage régulier du vélo subventionné par la CACL



La liste des vélocistes partenaires est disponible sur : www.cacl-guyane.fr

Les vélos concernés :

Vélo classique adultes et enfants

Vélo classique à assistance électrique neuf

Vélo cargo avec ou sans assistance électrique neuf : biporteur, triporteur, longtail



LA BALADE À VÉLO

Pour introduire ce mois de fête du vélo, la CACL, propose dans le cadre de la quatrième édition du festival national du vélo sportif et citoyen Mai à vélo, une **balade à vélo de 4 km** qui se déroulera sur la commune de Matoury. Elle est notamment proposée aux centaines de bénéficiaires des deux précédentes éditions de l'aide à l'achat vélo.

Les habitants sont invités à participer à cette balade munis de leur propre vélo.

Le parcours est accessible aux petits comme aux grands. Dans le cadre de la mise en place d'un village du vélo, plusieurs stands seront ouverts à tous à la place des fêtes de Matoury :

- réparation de vélo
- informations aide à l'achat au vélo 2024
- informations sur les bonnes pratiques à vélo.

Deux animations sont aussi prévues un show de BMX et un atelier "apprendre à rouler" (SRAV) pour les enfants.

Il s'agira de la première participation de la CACL à cet évènement national qui s'inscrit dans le cadre du Plan Vélo de l'intercommunalité, lancé en 2021. Ce plan a pour but de faciliter et développer la pratique cyclable.

Pour participer à la balade :

Inscriptions obligatoires le site internet de la CACL :
www.cacl-guyane.fr.

Il sera aussi possible de s'inscrire sur place avant le départ de la balade. Les participants sont priés de prévoir :

- **Un vélo en bon état de marche**
- **Des accessoires de sécurité tels qu'un casque, des protections genoux, etc.**
- **Un coupe-vent en cas de pluie.**

Pour cette édition qui se déroule du 1^{er} au 31 mai 2024, Mai à vélo enregistre à son compteur près de **3 000** activités organisées sur tout le territoire national et ultramarin pour promouvoir le vélo et le faire adopter pour la vie.

Un chiffre en constante augmentation que l'on peut retrouver sur www.maiavelo.fr.

Venez nombreux partager ce moment convivial !

MAI à Vélo



**UN MOIS POUR ADOPTER LE VÉLO...
POUR LA VIE.**

l'agenceverte

8h : Ouverture de la manifestation par Serge SMOCK, Président de la CACL.

La balade

de 8h30 à 9h30

-  **Départ Av. Raoul ROUMILLAC**
(place des fêtes de Matoury)
chemin morthium > rte de matourienne >
av. des frangipaniers > Copaya
- **Arrivée Av. Raoul ROUMILLAC**

Le village

de 9h à 13h

- Atelier de réparation de vélo
- Informations sur le dispositif d'aide à l'achat au vélo de la CACL
- Présentation solution transport à vélo
- Animation Savoir - rouler Bloc 1
- Animation show BMX

MAI
à Vélo

EST UN COLLECTIF
DE 14 ORGANISATIONS:
MAIAVELO.FR/COLLECTIF

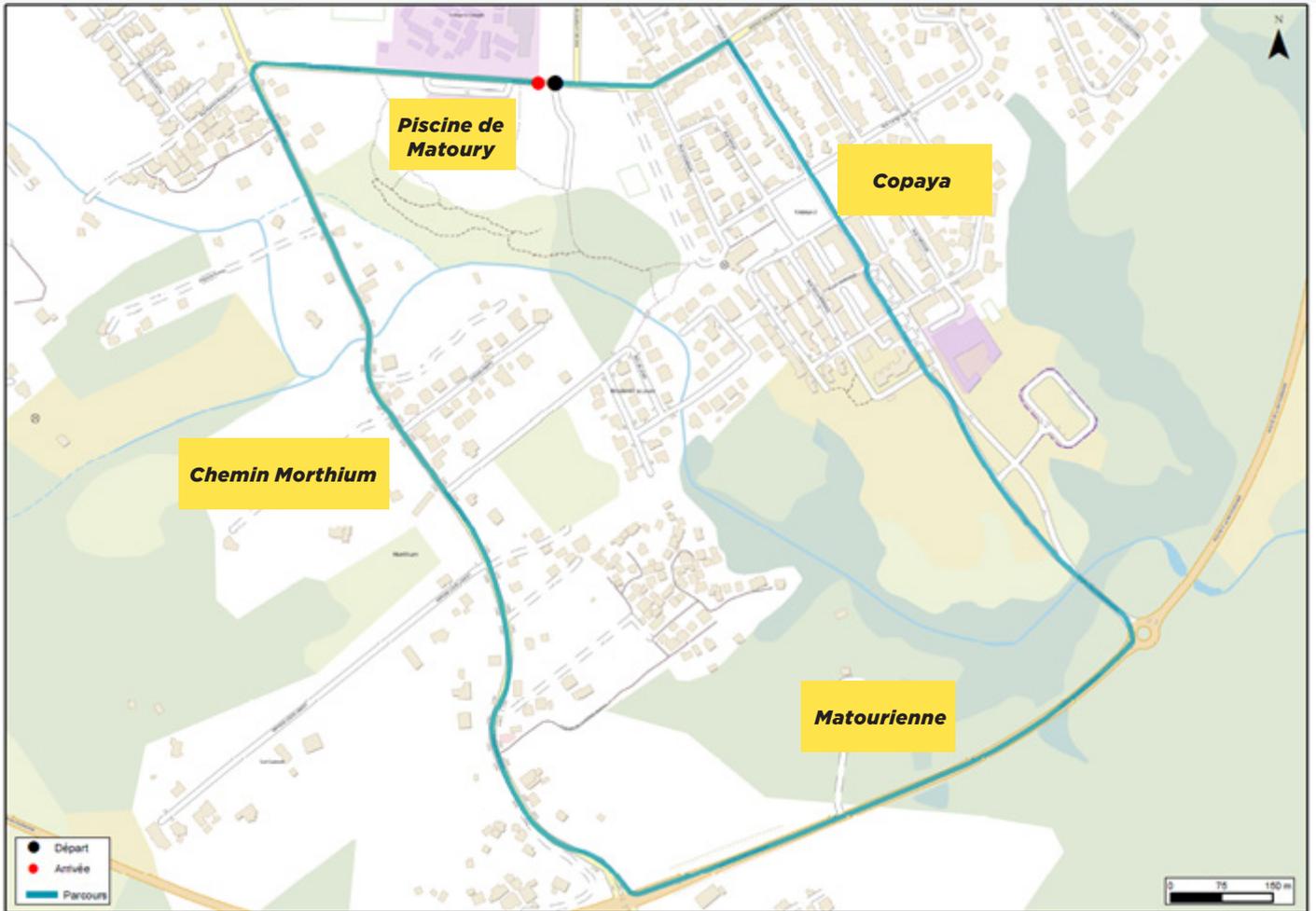
Partenaires



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL
l'agglo



Parcours de la balade : 4km



Mai à vélo

Mai à vélo est un événement dont la première édition s'est tenue en 2021, qui fédère toutes les activités organisées autour du vélo en France, à l'occasion du mois de mai.

Mai à vélo est une initiative soutenue par le ministère de la transition écologique et le ministère chargé des Sports, qui rassemble les principales institutions du monde du vélo au sein de sa coordination nationale :

- la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette, (FUB),
- le Club des Villes et Territoires Cyclables et Marchables (CVTCM),
- l'Union sport & cycle (USC),
- l'organisation professionnelle représentative des services de la mobilité (MOBILIANS),
- Vélo & territoires,
- la Fédération Française de Cyclisme (FFC),
- la Fédération Française de Cyclotourisme (FFVélo),
- l'Association Française pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V),
- Femmes en Mouvement,
- l'Association de Promotion des Cycles et de la mobilité active (APIC),
l'Heureux Cyclage
- l'ADEME.

D'avantage d'informations : www.maiavelo.fr

Le Plan Vélo de la CACL

Lauréate de l'appel à projets « Vélo et territoires » de l'ADEME, la CACL a lancé les études permettant de valider son Plan Vélo. L'objectif étant de maintenir, voire d'augmenter la pratique du vélo sur le territoire.

Près de 4% des déplacements quotidiens des habitants de la CACL se font à vélo ! C'est l'un des taux les plus élevés de France.

Une étude réalisée par le CEREMA a démontré le niveau élevé de part modale : « Le vélo présente une part modale de plus de 4,1 % sur le territoire de la CACL, ce qui en fait une des agglomérations où il est le plus utilisé de France.

Si la pratique du vélo est importante, elle est toutefois plutôt subie sur notre territoire par des usagers ne disposant pas d'accès à d'autres modes de transports ou disposant de faibles ressources. Le vélo reste le moyen de transport le moins cher, le plus flexible, et permettant de parcourir des distances relativement longues.

C'est dans ce cadre qu'en novembre 2021, la CACL a validé son plan Vélo qui a l'ambition de créer près de 192 km de voies et pistes cyclables avec les gestionnaires de voiries.

Il prend en compte la mise en place de services qui permettront de :

- Sécuriser la pratique existante, voire de l'augmenter
- Rompre les discontinuités et créer un réseau de pistes ou voies cyclables sur l'ensemble de son territoire
- Créer des infrastructures qui sécurisent les usagers dans leur pratique du vélo
- Définir les services à mettre en œuvre pour favoriser la pratique du vélo (stationnement, aide à l'achat, apprentissage du vélo, etc.)

Afin de mieux identifier les besoins en matière d'aménagements cyclables et de services vélos, la CACL a lancé en 2021 l'enquête « Vélo CACL » auprès des habitants.

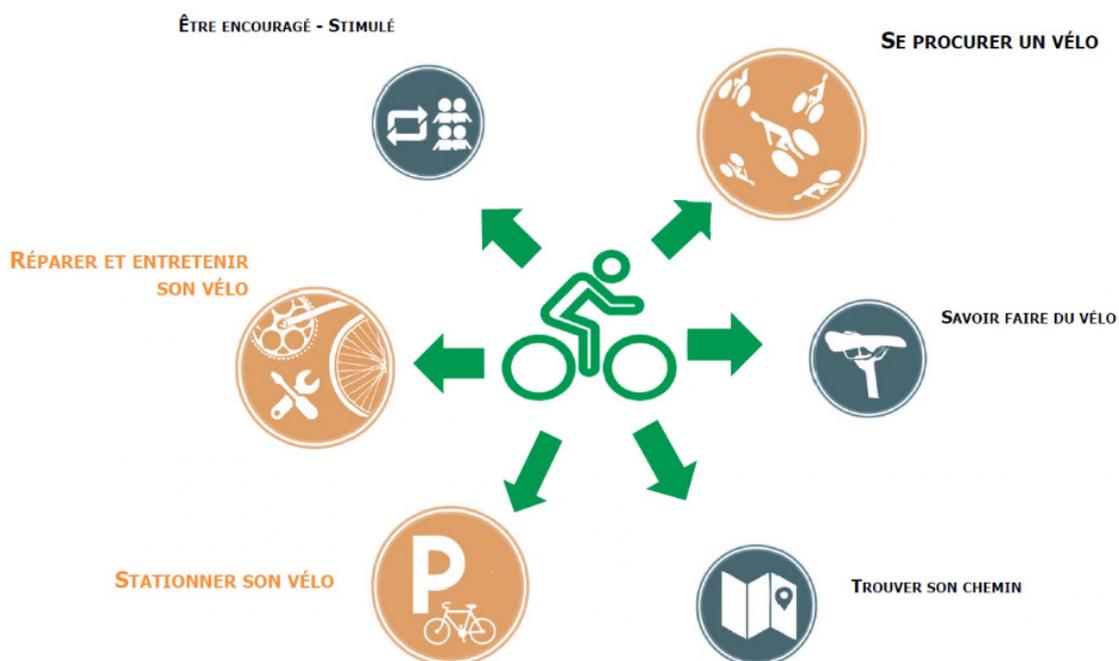
Sur le territoire de l'Agglo, il a été constaté :

- Qu'un grand nombre de vélos circulent en mauvais état
- Des habitants circulent sur des vélos non adaptés aux usages : taille, poids, etc.
- 39% des personnes interrogées souhaiteraient posséder un vélo.

À partir des résultats de cette enquête, **trois actions prioritaires ont été définies pour favoriser la pratique du vélo sur notre territoire :**

- La mise en place d'un dispositif d'aide à l'achat
- La mise en place d'une expérimentation pour le stationnement sécurisé des vélos
- La mise en place d'un dispositif de mise en sécurité des vélos des élèves dans les écoles du CM2 au lycée.

◆ RAPPEL DES ÉLÉMENTS VALIDÉS EN PHASE 1



CONTACT PRESSE



Stévie BARTHELEMY

Chargée de communication

Direction de la communication

Tél : 0594 28 28 28 / 0694 40 45 04

Mail : stevie.barthelemy@cacl-guyane.fr

Christelle CELESTINE

Responsable du service mobilité

Direction de l'Habitat de l'Aménagement et de la Mobilité (DHAM)

Tél : 0594 28 91 04 / 0694 21 83 61

Mail : christelle.celestine@cacl-guyane.fr



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU CENTRE LITTORAL

l'agglo



MAI
à *vélo*

